



communiqué

N°:
No.:

189

SOUS EMBARGO JUSQU'À 20H00

Le 11 décembre 1985

DISCOURS PRONONCÉ À NEW YORK PAR LE

MINISTRE JAMES KELLEHER

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, a déclaré, devant un groupe de 400 dirigeants d'entreprises américains réunis à New York, que le Canada est prêt à négocier un accord commercial avec les États-Unis. M. Kelleher s'est dit très heureux que le Président Reagan ait avisé le Congrès de l'intention de l'Administration d'engager des pourparlers commerciaux bilatéraux avec le Canada.

"L'importance de cette initiative et de la démarche effectuée hier par le Président ne saurait être exagérée. Ces négociations commerciales bilatérales revêtiront, je crois, une importance historique, tant pour les États-Unis que pour le Canada, et je suis impatient de les voir amorcées de façon concrète", a dit M. Kelleher.

Le ministre a également donné au United States Council for International Business les précisions suivantes:

- L'Accord conclu récemment "à Halifax par le Premier ministre et tous les Premiers ministres provinciaux ne restreint en aucune façon les prérogatives du gouvernement fédéral. Il consiste plutôt à reconnaître le caractère unique et particulier de la fédération canadienne. Il servira de mécanisme pour nous assurer que nos négociateurs sont tenus informés des intérêts provinciaux et qu'un éventuel accord commercial obtiendra l'appui de toutes les provinces."
- "Notre caractère bilingue, nos programmes sociaux et notre culture font partie intégrante de ce que nous, les Canadiens, considérons être notre identité unique. Ils font partie de ce qui fait de nous des Canadiens et ne constituent pas l'enjeu des négociations que nous allons tenir."

- Certaines personnes dans nos deux pays remettent en cause la nécessité de négociations bilatérales. Elles disent que nous devrions nous en tenir aux négociations multilatérales prévues par le GATT. Mais elles se trompent. Le GATT est indispensable au maintien d'un système commercial ordonné dans l'ensemble du monde et il a permis de faire des progrès réels en remettant en question les barrières commerciales. Mais il doit prendre en considération les besoins et les aspirations d'une centaine de nations, ce qui retarde nécessairement les progrès. Le système en lui-même n'est pas conçu pour répondre aux besoins de relations commerciales bilatérales aussi étendues, dynamiques et complexes que celles qui existent entre le Canada et les États-Unis.
- Monsieur Kelleher a fait savoir que, d'après une étude américaine, le fait de limiter les importations canadiennes de bois d'oeuvre aux États-Unis coûterait aux Américains des milliers d'emplois. L'étude de la firme Wharton Econometrics a conclu que de telles restrictions auraient pour effet de réduire les mises en chantier aux États-Unis et entraîneraient une perte nette de 15 000 emplois américains.
- "Du point de vue canadien, un accord commercial bilatéral devrait permettre d'atteindre trois grands objectifs communs:
 - 1- nous cherchons à rendre sûr et stable l'accès à nos marchés respectifs;
 - 2- nous devrions combattre toutes les autres barrières tarifaires;
 - 3- nous avons besoin d'un accord suffisamment contraignant pour fixer de façon précise les règles qui permettent de régler les litiges."
- "Un nouvel accord commercial bilatéral avantagerait les deux pays." "L'ampleur de nos relations bilatérales est inégalée dans le monde. Le volume de nos échanges outre-frontière a représenté 120 milliards de dollars américains l'an dernier -

- 3 -

ou à peu près le quinzième de tous les échanges mondiaux." "En plus d'être votre plus important marché, le Canada est également votre marché le plus dynamique."

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

Jean Boisjoli
Adjoint spécial
(Communications)
(613) 992-7332

Stewart Carre
Vice-consul (Affaires publiques)
Consulat général du Canada
New York
(212) 586-2400